

Le 14 mars 2012

À une séance régulière de la Municipalité régionale de comté de L'Érable, tenue au Centre administratif de la MRC de L'Érable, situé au 1783, avenue St-Édouard à Plessisville, le 14 mars 2012 à 20 h, sont présents :

<u>Municipalité</u>	<u>Population</u>	<u>Nombre de voix</u>	<u>Nom</u>	<u>Absent ou présent</u>
Inverness	823	1	Gilles St-Pierre	Présent
Laurierville	1 365	1	Marc Simoneau	Présent
Lyster	1 656	2	Mme Geneviève Ruel Représentante	Présente
Notre-Dame-de-Lourdes	708	1	Jocelyn Bédard	Présent
Paroisse de Plessisville	2 607	2	Alain Dubois	Présent
St-Ferdinand	2 037	2	Donald Langlois	Présent
St-Pierre-Baptiste	428	1	Nicole Champagne Maire suppléant	Présent
Ste-Sophie-d'Halifax	627	1	Marc Nadeau	Présent
Ville de Plessisville	6 652	5	Réal Ouellet	Présent
Ville de Princeville	5 708	4	Gilles Fortier	Présent
Villeroy	475	1	Michel Poisson	Présent

formant quorum sous la présidence de M. Sylvain Labrecque, préfet et maire de la municipalité de Lyster.

Assermentation : Mme Nicole Champagne, maire suppléant de St-Pierre-Baptiste, est assermentée et signe son serment d'office.

Ordre du jour

- 1.0 Ouverture de la session
 - 1.1 Appel des conseillers
 - 1.2 Assermentation
- 2.0 Résolution autorisant le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour
- 3.0 Ordre du jour

Le 14 mars 2012

- 4.0 Procès-verbal de la séance régulière du 8 février 2012
- 5.0 Suivi du procès-verbal
- 6.0 Administratif :
 - 6.1 Séances du conseil - Modification de la résolution numéro A.R.-11-11-11525
 - 6.2 Séances du comité administratif – Modification de la résolution numéro A.R.-11-11-11526
 - 6.3 Programme d'aide financière aux MRC – Adoption du rapport de reddition de comptes
 - 6.4 Nomination de M. David Proulx à titre de représentant de la MRC au comité PPMV de l'Agence forestière des Bois-Francs
 - 6.5 Pacte rural :
 - 6.5.1 Autorisation de déboursé pour le volet supplémentaire pour le projet « Visites amicales » (répit pour les proches aidants et développement d'un groupe de soutien) contenu au plan d'action de la MRC de L'Érable
 - 6.6. Parc régional des Grandes-Coulées
 - 6.6.1 Changement de nom du Comité consultatif sur la gestion multiressources des lots public intramunicipaux
 - 6.6.2 Grande-Tourbière de Villeroy – Proposition de la MRC
 - 6.6.3 Construction d'un pont sur la rivière Noire - Offre de services de Techni-Géni
 - 6.6.4 Protocole d'entente dans le cadre du Programme d'approche intégré et régionalisé de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) - Autorisation de signature
 - 6.7 Modification de la résolution A.R.-11-11-11519 – Mise en œuvre du Plan d'action culturel de la MRC de L'Érable – Déboursé – Plan d'affaires du Musée du Bronze
 - 6.8 Protocole d'entente de développement culturel – Autorisation de signature
 - 6.9 Remplacement de M. Yvon Gingras sur les comité suivants :
 - 6.9.1 Comité consultatif agricole

Le 14 mars 2012

- 6.9.2 Comité de médiation
- 6.10 SSIRÉ :
 - 6.10.1 Démission d'un pompier
 - 6.10.1 Embauche d'un pompier
- 7.0 Financier :
 - 7.1 Rapport des déboursés
 - 7.2 Rapport des déboursés en sécurité incendie
 - 7.3 Ratification d'une délégation
- 9.1 Correspondance :
 - 9.1 Appui à la MRC des Maskoutains – Schéma de couverture de risques en sécurité incendie – Primes d'assurance pour les citoyens
 - 9.2 Appui à la MRC des Maskoutains – Formation des pompiers
 - 9.3 Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'en renforcer le respect – Objection de la MRC
 - 9.4 Bourse MRC loisir et sport – Prix Dollard Morin – Participation financière
- 10.0 Varia :
 - 10.1 La Maison du CLDI
 - 10.2 Grand prix du tourisme
- 11.0 Période de questions

Intervertir les
points à l'ordre
du jour

A.R.-03-12-11653

Il est proposé par M. le conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser monsieur le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour au besoin.

ADOPTÉ

Ordre du jour

A.R.-03-12-11654

Il est proposé par M. le conseiller Alain Dubois, appuyé et résolu à l'unanimité que les points à l'ordre du jour de la présente session soient adoptés.

ADOPTÉ

Procès-verbal

A.R.-03-12-11655

Il est proposé par M. le conseiller Gilles St-Pierre, appuyé et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance régulière du 8 février 2012 soit adopté et signé tel que rédigé et présenté aux membres du conseil et dont le secrétaire est dispensé d'en faire la lecture.

ADOPTÉ

Le 14 mars 2012

Suivi du procès-verbal Le suivi du procès-verbal a été fait au complet.

Administratif : ATTENDU QUE la résolution numéro A.R.-11-11-11525, adoptée le 23 novembre
Séances du conseil – 2011 établissait le calendrier des séances ordinaires du conseil de la MRC;

Modification de la résolution A.R.-03-12-11656 ATTENDU QUE les séances du conseil ont habituellement lieu au Centre administratif de la MRC;

ATTENDU QUE les élus souhaitent tenir trois conseils itinérants, soit à Lyster, Inverness et Princeville ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l'unanimité :

QUE la séance du conseil du 9 mai ait lieu à Lyster (salle des Chevaliers de Colomb), à compter de 20 h;

QUE la séance du conseil du 15 août ait lieu à Inverness (École Jean XXIII) à compter de 20 h;

QUE la séance du conseil du 10 octobre ait lieu à Princeville (Centre communautaire Pierre Prince), à compter de 20 h;

QUE le lieu, la date et l'heure des autres séances du conseil demeurent inchangés ;

QU'un avis public des susdits changements soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régie la MRC.

ADOPTÉ

Séance du comité administratif – ATTENDU QUE la résolution numéro A.R.-11-11-11526, adoptée le 23 novembre 2011 établissait le calendrier des séances ordinaires du comité administratif de la MRC;

Le 14 mars 2012

Modification de la résolution A.R.-03-12-11657

ATTENDU QUE la tenue de deux séances, soit celle du 1^{er} mai et celle du 7 août, doit être modifiée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Marc Nadeau, appuyé et résolu à l'unanimité :

QUE la séance prévue le 1^{er} mai, soit devancée au 30 avril, à compter de 13 h 30 et que celle prévue le 7 août soit reportée au 14 août, à compter de 9 h ;

QUE la date et l'heure des autres séances du comité administratif demeurent inchangées ;

QU'un avis public des susdits changements soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régie la MRC.

ADOPTÉ

Programme d'aide financière aux MRC - Adoption de la reddition de comptes A.R.-03-12-11658

Il est proposé par M. le conseiller Donald Langlois, appuyé et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport de reddition de comptes pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2011;

QUE ce rapport soit transmis au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉ

Nomination de M. David Proulx au comité PPMV de l'Agence forestière des Bois-Francis A.R.-03-12-11659

Il est proposé par M. le conseiller Alain Dubois, appuyé et résolu à l'unanimité d'approuver la nomination de M. David Proulx à titre de représentant de la MRC de L'Érable au comité PPMV de l'Agence forestière des Bois-Francis.

ADOPTÉ

Le 14 mars 2012

Pacte rural : ATTENDU QUE le conseil de la MRC de L'Érable a adopté, le 8 octobre 2008 par sa
Autorisation résolution numéro A.R.-10-08-10120, ses priorités régionales contenues dans le plan
de déboursé d'action régional du pacte rural 2007-2014, dans le cadre des travaux reliés à la mise en
pour le volet œuvre du pacte rural sur son territoire;
supplémentaire
pour le projet ATTENDU QUE le projet «Visites amicales» (répit pour les proches aidants et
« Visites développement d'un groupe de soutien) fait partie des priorités du plan d'action de la
amicales » MRC;
(répit pour
les proches ATTENDU QU'un volet supplémentaire a été ajouté audit projet;
aidants et
développement ATTENDU QUE le montant de 5 000 \$ a été accordé au Centre d'action bénévole
d'un groupe de l'Érable (CABÉ) par la résolution numéro A.R.-09-11-11426;
de soutien)
contenu au ATTENDU QUE le projet total pour le Centre d'action bénévole de l'Érable (CABÉ)
plan d'action s'élève à la somme de 14 200 \$;
de la MRC
de L'Érable ATTENDU QUE le comité de gestion du pacte rural de la MRC recommande, de
A.R.-03-12-11660 procéder au déboursé supplémentaire pour la réalisation du projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Michel Poisson, appuyé et résolu à l'unanimité que la MRC procède au déboursé de la somme de 6 000 \$ représentant la contribution supplémentaire demandée au pacte rural, pour un projet total de 14 200 \$, selon les conditions suivantes :

- Que la confirmation des partenaires soit faite au comité de gestion du pacte rural;
- Que le versement soit effectué uniquement si le promoteur respecte la structure financière de son projet tel que présenté au comité de gestion du pacte rural;
- Que le promoteur s'engage par écrit à respecter les différentes modalités établies au protocole d'entente;

Le 14 mars 2012

- Que le mode de versement soit établi au protocole d'entente;
- Que le directeur général de la MRC soit autorisé à signer pour et au nom de la MRC, le protocole d'entente à intervenir entre les parties;
- Que le déboursé soit autorisé selon la disponibilité des fonds à la MRC.

ADOPTÉ

Parc régional : Il est proposé par M. le conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à l'unanimité de changer le nom du Comité consultatif sur la gestion multiresources des lots publics intramunicipaux pour le Comité du Parc régional des Grandes-Coulées.

Comité consultatif sur la gestion multiresources des lots publics intramunicipaux
A.R.-03-12-11661

ADOPTÉ

Grande-Tourbière de Villeroy - Proposition de la MRC
A.R.-03-12-11662

Il est proposé par M. le conseiller Donal Langlois, appuyé et résolu à l'unanimité d'entériner la position de la MRC à l'égard de l'aménagement et du développement de la Grande-Tourbière-de-Villeroy, telle que présentée dans le document de vision soumis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

ADOPTÉ

Construction d'un pont sur la rivière Noire - Offre de services de Techni-Géni
A.R.-03-12-11663

Il est proposé par M. le conseiller Gilles Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité de retenir l'offre déposée par la firme Techni-Géni concernant la réalisation de plans et devis pour la construction d'un pont sur la rivière Noire afin de desservir les usagers du Parc régional des Grandes-Coulées;

QUE la MRC procède au déboursé de la somme de 7 000 \$ plus les taxes applicables requise pour la réalisation du projet.

ADOPTÉ

Le 14 mars 2012

Protocole d'entente dans le cadre du Programme d'approche intégré et régionalisé de la CRRNT- Autorisation de signature A.R.-03-12-11664

Il est proposé par M. le conseiller Jocelyn Bédard., appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser le préfet de la MRC de L'Érable, M. Sylvain Labrecque, à signer le protocole d'entente confirmant la subvention de 90 000 \$ accordée conjointement aux MRC de L'Érable et de Bécancour par la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) pour la réalisation du projet d'élaboration d'un système d'aménagement multiressources sur les TPI de L'Érable et de Bécancour.

ADOPTÉ

Modification de la résolution A.R.-11-11-11519

ATTENDU QUE la résolution numéro A.R.-11-11-11519, adoptée le 23 novembre 2011, autorisait un déboursé de 50 000 \$ pour la mise en œuvre du plan d'affaires du Musée du Bronze;

Mise en œuvre du Plan d'action culturel de la MRC de L'Érable - Déboursé - Plan d'affaires du Musée du Bronze A.R.-03-12-11665

ATTENDU QUE le montant qui devait être accordé est de 30 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Gilles Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité que le conseil de la MRC de L'Érable débourse un montant de 30 000 \$ à la Corporation du Musée du Bronze pour la mise en œuvre de son plan d'affaires;

QUE ce montant soit pris à même les sommes provenant du Fonds de développement culturel de la MRC de L'Érable.

ADOPTÉ

Protocole d'entente de développement culturel - Autorisation de signature A.R.-03-12-11666

Il est proposé par M. le conseiller Donald Langlois, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser M. le préfet à signer, pour et au nom de la MRC, le protocole d'entente de développement culturel à intervenir entre la MRC et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine dans le cadre du programme Aide aux initiatives de partenariat.

ADOPTÉ

Le 14 mars 2012

Remplacement de M. Yvon Gingras au CCA
A.R.-03-12-11667

Il est proposé par M. le conseiller Donald Langlois, appuyé et résolu à l'unanimité de nommer M. Marc Simoneau, au Comité consultatif agricole en remplacement de M. Yvon Gingras.

ADOPTÉ

Remplacement de M. Yvon Gingras au Comité de médiation
A.R.-03-12-11668

Il est proposé par M. le conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l'unanimité de nommer M. le préfet Sylvain Labrecque, sur le Comité de médiation, en remplacement de M. Yvon Gingras, et ce jusqu'à ce que la municipalité de St-Pierre-Baptiste procède à l'élection d'un nouveau maire.

ADOPTÉ

SSIRÉ :
Démission d'un pompier
A.R.-03-12-11669

Il est proposé par M. le conseiller Marc Nadeau, appuyé et résolu à l'unanimité d'accepter et de confirmer la démission du pompier suivant :

- pour la caserne 72, monsieur André Gagné

Les représentants de la Ville de Plessisville et de la Ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du conseil quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ

Embauche d'un pompier
A.R.-03-12-11670

Il est proposé par M. le conseiller Gilles St-Pierre, appuyé et résolu à l'unanimité de procéder, pour le SSIRÉ, à l'embauche de l'apprenti pompier suivant :

- pour la caserne 72, monsieur Maxime Gosselin

La Ville de Plessisville et de la Ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du conseil quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ

Financier :
Rapport des déboursés
A.R.-03-12-11671

Il est proposé par M. le conseiller Donald Langlois, appuyé et résolu à l'unanimité que le rapport des déboursés suivants soit ratifié:

Le 14 mars 2012

<u>Nos de chèques</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
12055	Annulé	-
12056	Jean-Paul Bissonnette (aide financière)	9 487,00 \$
12057	TVCE (carte membre, promotion réseau)	1 528,74
12058	Buropro Inc. (four. de bureau)	1 126,91
12062	Groupement Agro-Forestier (droit de passage)	1 500,00
12064	Marius Marcoux & Fils (réparation)	2 359,84
12066	Grobec (adhésion)	50,00
12068	Vision Informatique SDM (portable)	2 222,47
12069	Mégaburo (bureaux)	4 117,25
12070	ADGMRCQ (adhésion et assurance)	630,94
12071	FQM (formation)	304,68
12072	Publicité LVL Ltée (dépliant)	4 076,24
12073	Bélitex (divers)	34,21
12075	Ville de Plessisville (technicien informatique)	271,88
12076	Formules Municipales (reliure)	163,24
12078	Imprimerie Fillion (cartes)	68,36
12080	BMR Nomelbro (rubans à mesurer)	57,37
12081	Martin Laflamme (café)	101,85
12082	Les Éditions Yvon Blais (abonnement)	137,73
12086	Goforest inc. (travaux)	986,26
12087	Transport RML (transport)	2 870,91
12088	Moto Performance 2000 inc. (VTT)	14 819,78
12089	Financière Banque Nationale (règlement 286)	2 584,38
1290	SOPFIM (cotisation générale)	64,09
12092	Électrocentre 2000 inc. (câble)	22,98
12093	Goforest inc. (travaux)	45 990,00
12098	Les entretiens A.G. (entretien janvier)	1 078,93
12099	Moto Performance 2000 Inc. (location)	21,93
12103	Aubert Communication (carte prof, logo parc régional)	1 298,75
12104	DCL Service de réparation Inc. (appel de service)	57,49
12106	Parc linéaire de Bois-Francs (pacte rural)	3 125,00
12107	Ville de Victoriaville (numérisation)	42,73
12108	Festival de l'Érable (vendredi 5 À 7)	350,00
12110	M. Guy Paquette (aide financière)	1 043,00
12112	Comité des Loisirs et dév. de St-Pierre-Baptiste (pacte rural)	3 500,00
12113	AOMGMR (adhésion)	222,83
12114	Corp. du Transport la Cadence (entente)	21 827,82
12115	Sylvain Beaudoin (eau)	40,00
12116	SCA Appalaches (divers, fluorescents)	113,01
12117	Imprimerie Fillion enr. (cartes d'affaires, enveloppes, bordereaux)	1 315,32
12118	Communication 1 ^{er} Choix (casque écoute)	80,43
12119	Coop IGA (épicerie)	127,48
12120	AGRCQ (adhésion, colloque)	564,53
12121	ADGMRCQ (colloque)	373,67

Le 14 mars 2012

<u>Nos de chèques</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
12122	OIFQ (adhésion)	626,07
12123	Vision Informatique SDM (adaptateur)	490,94
12124	Mégaburo (chaises)	761,14
12125	Bruno Gosselin (réparation)	278,00
12126	Féd. Québécoise de la Marche (affiliation)	75,00
12127	CLDE (dépliant circuit patrimoine, divers)	4 252,93
12128	PG Solutions (soutien)	344,93
12129	Gilbert Houde (remboursement frais TAQ)	60,00
12131	Goforest inc. (travaux)	68 985,00
12132	Produit Érable St-Ferdinand B (sucre)	39,95
13133	Buropro Inc. (four. de bureau)	267,21
12135	OUQ (inscription)	625,25
12137	AARQ (adhésion)	436,90
12139	Transfert Environnement (honoraires)	4 748,47
12140	Fondation Collège de Victoriaville (financement)	5 000,00
12143	Ministère du Revenu du QC (intérêt)	<u>14,31</u>
	Total :	<u>217 766,13 \$</u>

Salaires

<u>Nos de talons</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
528256-		
528318	Paies semaine du 29 janv. au 11 fév. 2012	50 418,15
528406-		
528487	Paies semaine du 12 fév. au 3 mars. 2012	<u>54 121,10</u>
	Total :	<u>104 539,25 \$</u>

Transactions
pré-autorisées
et via internet

<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
GWW-02-01 Gouv. prov. (DAS)	23 003,68 \$
GWW-02-02 Gouv. féd. (DAS)	8 336,70
GWW-02-03 Gouv. féd. (DAS)	644,28
PWW-02-01 Pétroles Provencher (huile chauffage)	1 724,34
PWW-02-02 Bell - Téléphone	940,35
PWW-02-03 Sogetel-Fibre optique	7 446,12
PWW-02-04 Sogetel-Fibre optique	3 341,22
PWW-02-05 Visa Desjardins - DG	29,19
PWW-02-06 Visa Desjardins - préfet	60,00

Le 14 mars 2012

<u>Transactions</u> <u>pré-autorisées</u> <u>et via internet</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
PWW-02-07	Visa Desjardins - compte général	11,00
PWW-02-08	Pétroles Provencher (huile chauffage)	1 083,77
PWW-02-09	Bell Mobilité - Cellulaire	<u>350,27</u>
	Total :	<u><u>46 970,92 \$</u></u>

ADOPTÉ

Rapport des déboursés en sécurité incendie A.R.-03-12-11672

Il est proposé par M. le conseiller Marc Nadeau, appuyé et résolu à l'unanimité que le rapport des déboursés incendie suivants soit ratifié:

<u>Nos de chèques</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
12059	CMP Mayer (lame)	237,43 \$
12060	Groupe CLR (système de communication)	896,81
12061	Faucher Électrique (fiche)	64,17
12063	Novicom (batterie)	344,93
12065	Accessoires d'auto illimités (divers)	245,85
12067	Suspension Victo (1982) inc. (réparation)	1 146,88
12074	Garage M.J. Caron & Ass. Inc. (essence)	63,00
12077	Gilbert Labrie (entretien)	96,56
12079	Roy, Gervais, Beauregard Avocats (honoraires)	209,34
12080	BMR Nomelbro (divers)	29,89
12083	Menuiserie R. Bédard (divers)	12,61
12084	Ville de Princeville (frais déplacements, cour municipale)	513,81
12085	Centre du Camion (Amiante) inc. (réparation)	5 004,65
12091	CAUCA (contrat de service)	57,49
12094	Aréo-Feu (appareil respiratoire, gants, divers)	36 698,13
12095	Roy, Gervais, Beauregard Avocats (honoraires)	42,73
12096	Faucher Électrique (fiche)	128,33
12097	Centre d'extincteur SL (recharge)	851,11
12100	Station Service Jacques Blondeau (réparation)	387,61
12101	Accessoires d'auto illimités (divers)	29,11
12102	Garage Moderne G.T. Inc. (diesel)	280,02
12105	Garage P. Bédard & Fils Inc. (réparation)	51,81
12109	Ville de Princeville (cour municipale)	124,72
12111	Suspension Victo (1982) inc. (réparation)	1 161,15
12118	Communication 1er Choix (carte appel)	114,98
12125	Bruno Gosselin (réparation)	239,54

Le 14 mars 2012

<u>Nos de chèques</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
12130	Techno Feu (réparation)	4 614,81
12134	Garage Helyc Inc. (réparation)	55,71
12136	Groupe CLR (système de com., télépage)	2 104,05
12138	Novicom 2000 inc. (batterie)	344,93
12141	Menuiserie R. Bédard (divers)	23,96
12142	Receveur Général du Canada (licence)	<u>2 742,00</u>
	Total :	<u>58 918,12 \$</u>

Salaires		
<u>Nos de talons</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
528319-528405	Paies janv. 20121	<u>14 220,81 \$</u>
	Total :	<u>14 220,81 \$</u>

Transactions pré-autorisées et via internet		
	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
PWW-02-01	Bell Canada - Caserne 45 - Plessisville	85,52 \$
PWW-02-02	Shell	815,24
PWW-02-03	Bell Canada - Caserne 58 - Inverness	81,62
PWW-02-04	Bell Canada - Caserne 13 - St-Ferdinand	81,62
PWW-02-05	Bell Canada - Caserne 65 - Lyster	81,62
PWW-02-06	Bell Canada - Caserne 80 - NDL	84,63
PWW-02-07	Bell Mobilité - Pagette	1 536,81
PWW-02-08	Bell Canada - Caserne 45 - Plessisville	85,29
PWW-02-09	Bell Mobilité - Cellulaire	143,95
PWW-02-10	Esso	337,32
PWW-02-11	Sonic	<u>98,50</u>
	Total :	<u>3 432,12 \$</u>

Les représentants de la Ville de Plessisville et de la Ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du conseil quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ

Le 14 mars 2012

Ratification d'une délégation A.R.-03-12-11673 Il est proposé par M. le conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à l'unanimité de ratifier la délégation suivante :

<u>Nom</u>	<u>Sujet</u>	<u>Endroit</u>	<u>Date</u>	<u>Coût</u>
Réal Ouellet	Journée de réflexion et d'échange sur la gestion des matières organiques	Québec	14-03-12	416,36 \$

ADOPTÉ

Correspondance : En date du 20 janvier 2012, une résolution de la MRC des Maskoutains, demandant un appui dans leurs démarches auprès du ministre de la Sécurité publique, M. Robert Dutil, afin que l'entrée en vigueur des schémas de couverture de risques entraîne des effets positifs sur les primes d'assurance. Suite aux échanges entre les conseillers, la résolution suivante est adoptée :

Appui à la MRC des Maskoutains- Schéma de couverture de risques - Primes d'assurance pour les citoyens A.R.-03-12-11674 Il est proposé par M. le conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l'unanimité d'appuyer la MRC des Maskoutains afin que l'entrée en vigueur des schémas de couverture de risques entraîne des effets positifs sur les primes d'assurance, le tout tel que plus amplement relaté dans la résolution adoptée par le conseil de la MRC, le 18 janvier 2012, sous le numéro 12-01-22.

ADOPTÉ

En date du 8 février 2012, une résolution de la MRC des Maskoutains demandant un appui dans leurs démarches concernant les nouvelles exigences de l'École nationale des pompiers du Québec, relativement au cours pratiques et aux examens pratiques du programme de formation Pompier 1. Suite aux échanges entre les conseillers, la résolution suivante est adoptée :

Appui à la MRC des Maskoutains- Il est proposé par M. le conseiller Donald Langlois, appuyé et résolu à l'unanimité d'appuyer la résolution de la MRC des Maskoutains dans leurs démarches concernant

Le 14 mars 2012

Formation des pompiers
A.R.-03-12-11675

les nouvelles exigences de l'École nationale des pompiers du Québec, relativement au cours pratiques et aux examens pratiques du programme de formation Pompier 1, le tout tel que plus amplement relaté dans la résolution adoptée par la MRC le 8 février 2012, sous le numéro 12-02-54.

ADOPTÉ

Une invitation de la Sûreté du Québec, district de la Mauricie et du Centre-du-du-Québec, à assister au colloque régional des comités de Sécurité publique qui aura lieu le 1^{er} mai 2012, de 8 h 30 à 17 h, à l'École nationale de police du Québec, à Nicolet. Aucun frais d'inscription n'est exigible. *Les maires sont invités à prendre part à la rencontre. Les membres du Comité de sécurité publique de la MRC seront présents.*

Un projet de résolution de la FQM concernant le projet de loi no 89 : Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'en renforcer le respect, sanctionné par l'Assemblée nationale du Québec le 5 octobre 2011. Suite aux échanges entre les conseillers, la résolution suivante est adoptée :

Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement

ATTENDU QUE le projet de loi no 89 : Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'en renforcer le respect a été sanctionné par l'Assemblée nationale du Québec le 5 octobre 2011;

afin d'en renforcer le respect -

ATTENDU QUE cette mesure législative vise à accroître la protection de l'environnement par la mise en place de peines plus sévères et de sanctions administratives pécuniaires;

Objection de la MRC

ATTENDU QUE cette mesure législative accorde des pouvoirs d'ordonnance au ministre ainsi qu'aux personnes désignées par celui-ci;

A.R.-03-12-11676

ATTENDU QUE, lors d'une infraction à la présente loi ou à ses règlements, l'administrateur ou le dirigeant de la personne morale sera présumé avoir commis lui-même cette infraction, à moins qu'il établisse qu'il a fait preuve de diligence raisonnable en prenant toutes les précautions nécessaires pour la prévenir;

Le 14 mars 2012

ATTENDU QUE les MRC, leurs dirigeants et les administrateurs doivent se conformer aux nouvelles mesures découlant de cette loi;

ATTENDU QUE ce changement d'approche obligera les MRC à mettre en place des systèmes de gestion et de suivi environnementaux parfois lourds et coûteux;

ATTENDU QUE, depuis le 4 novembre 2011, l'obtention, le maintien ou le renouvellement d'une autorisation en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement sont conditionnels à la production de certains documents par les dirigeants et administrateurs des MRC, dont un formulaire de déclaration obligatoire;

ATTENDU QUE, dorénavant, les administrateurs des MRC devront obligatoirement déclarer s'ils ont été reconnus coupables d'une infraction à la Loi sur la qualité de l'environnement, à une loi fiscale ou à un acte criminel;

ATTENDU QU'en cas de refus des administrateurs des MRC de remplir le formulaire de déclaration, l'émission des autorisations sera compromise et que ce refus pourra être retenu comme un motif d'infraction à la présente loi;

ATTENDU QUE les personnes désignées par le ministre peuvent, depuis le 1^{er} février 2012, imposer des sanctions administratives pécuniaires lorsqu'une MRC, un de ses employés ou de ses mandataires commet une infraction à la loi;

ATTENDU les implications et les conséquences qu'a cette loi sur les nombreuses demandes d'autorisation qui seront déposées par les MRC au cours des prochaines semaines;

ATTENDU QUE les élus municipaux se voient déjà dans l'obligation de se soumettre à un code d'éthique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme la conseillère Nicole Champagne, appuyé et résolu à l'unanimité :

Le 14 mars 2012

D'EXPRIMER l'objection de la MRC de L'Érable à l'endroit des nouvelles mesures de contrôle et de reddition de comptes qui s'appliquent aux MRC par l'entremise de cette loi.;

DE DEMANDER au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs de ne pas assujettir les MRC à cette loi;

DE TRANSMETTRE la présente résolution à M. Pierre Arcand, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, à M. Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et à la Fédération Québécoise des municipalités.

ADOPTÉ

En date du 8 février 2012, une correspondance de Loisir Sport Centre-du-Québec nous informant des nouvelles stratégies promotionnelles pour 2012 - 2014 pour contrer la baisse des candidatures à l'édition 2011 du Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin. *Cette correspondance est classée.*

En date du 8 février 2012, une correspondance de Loisir Sport Centre-du-Québec demandant une participation financière de 500 \$ pour la bourse loisir et sport MRC du Prix du bénévolat Dollard-Morin 2012. L'édition 2012 aura lieu le jeudi 7 juin prochain. Suite aux échanges entre eux, la résolution suivante est adoptée :

Bourse MRC
loisir et sport -
Prix Dollard -
Morin
Participation
financière
A.R.-03-12-11677

Il est proposé par M. le conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à l'unanimité qu'une somme de CINQ CENTS DOLLARS (500,00 \$) soit allouée à l'Unité régionale de loisir et de sport du Centre-du-Québec (URLSCQ) pour la remise d'une bourse MRC loisir et sport lors de la tenue de la prochaine édition du Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin.

ADOPTÉ

En date du 8 mars 2012, une invitation de la Corporation de Transport La Cadence à assister à une activité sociale « 5 à 7 », le mercredi 6 juin 2012, au Carrefour de l'Érable. Cette activité est organisée dans le cadre des 25 ans d'existence de l'organisme. *Cette correspondance est classée.*

Le 14 mars 2012

Varia : M. le conseiller Alain Dubois demande des précisions par rapport au CLDI. M. le
La Maison conseiller Gilles Fortier, président du C.A. du CLD, confirme que l'organisme a reçu
du CLDI 20 000 \$ par l'entremise du programme d'aide aux entreprises en économie sociale du
CLD.

Grand prix M. le conseiller Gilles Fortier demande de l'information par rapport au Grand prix
du tourisme du tourisme qui se tiendra du côté de Gentilly. Renaud Binette et Simon Houle, du CLD,
représenteront la MRC lors de l'événement.

Période de M. Yvon Bourque questionne M. Rick Lavergne sur le contenu du procès-verbal
questions d'une rencontre entre Hydro-Québec et des intervenants du milieu lors de la
planification de l'étude sur la ligne électrique à construire entre le parc éolien et
Plessisville.

La deuxième question de M. Bourque concerne la question que M. Lavergne
aurait posée à Hydro-Québec concernant la plantation d'arbres sur le tracé de la ligne
électrique.

M. Jean-Pierre Baril demande au préfet des nouvelles de la séance du conseil
municipal de la Paroisse de Plessisville où lui et son frère se sont récemment rendus
pour poser des questions.

M. Normand Bourque demande au préfet un suivi à propos des demandes
exprimées par le Syndicat de base des producteurs agricoles afin que les démarches
bureaucratiques exigées des producteurs soient simplifiées par la création d'un guichet
unique.

Levée de Il est proposé par Mme la conseillère Geneviève Ruel, appuyé et résolu à
la séance l'unanimité que la séance soit levée.

A.R.-03-12-11678

ADOPTÉ

Le Préfet

Le Secrétaire-trésorier